

Zeitschrift:	Tsantsa : Zeitschrift der Schweizerischen Ethnologischen Gesellschaft = revue de la Société suisse d'ethnologie = rivista della Società svizzera d'etnologia
Herausgeber:	Schweizerische Ethnologische Gesellschaft
Band:	6 (2001)
Artikel:	La fin de pihis : le divorce comme rite de passage
Autor:	Salem, Gérard / Ferguson-Aebi, Francine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1007418

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La fin des *pihis*



Le divorce comme rite de passage

Gérard Salem et Francine Ferguson-Aebi

*De Chine sont venus les pihis longs et souples
Qui n'ont qu'une seule aile et qui volent par
couples*

Guillaume Apollinaire
«Zone» (*Alcools*)

Le vol des *pihis*

Il existe en Chine une figure emblématique du couple, celle des *biyi niao*, oiseaux volant par paires et côte à côté, une image parmi d'autres des époux tendrement unis¹. Cette légende d'oiseaux dotés d'une seule aile et «condamnés» à voler par couples illustre bien à notre avis la thématique contemporaine du couple marié et de ses déchirures puisque, comme nous le soulignons dans ce texte, une des tendances du *Zeitgeist* consiste, d'une manière générale, à affirmer la prééminence de l'individu en tant que

personne souveraine au détriment de ses liens – autrement dit, à l'inciter à «se faire pousser une seconde aile» et à ne plus se laisser assujettir à un contrat tenu désormais pour aliénant: celui du mariage. C'est l'une des raisons qui amènent tant de couples aujourd'hui en thérapie. Pour mieux saisir le contexte de cette démarche désormais banale, il convient de la resituer dans son contexte historique et socio-démographique.

Contexte socio-démographique et historique

Nombre d'enquêtes démographiques et sociologiques le confirment: la structure traditionnelle de la famille semble se délabrer progressivement au profit de nouvelles définitions des liens, du moins dans les sociétés industrialisées. Le mo-

¹ *Biyi*: transcription en pinyin (orthographe romanisée du chinois) du *pihi* d'Apollinaire, signifie voler côté à côté, et *niao* signifie oiseau. Il semble qu'Apollinaire n'ait eu connaissance que de la forme verbale, qui s'utilise du reste parfois par contraction sémantique.



dèle ordinaire de la famille «éclaté» et devient «monoparental», il se «recompose» aussi selon de nouveaux besoins. On sait que le divorce augmente régulièrement dans les pays industrialisés depuis le début du siècle. Le changement des indices démographiques reflète assez bien cet état de choses. *L'indice de fécondité* a baissé de 30%, avec une diminution importante du nombre de familles à trois enfants et plus. Par exemple en Suisse, une femme avait en 1900 une moyenne de 3,9 enfants, en 1946 de 2,6 enfants, et en 1986 de 1,5 enfants (Kellerhals 1992). *L'indice de nuptialité* a également diminué dans les mêmes proportions, alors que *l'indice de divortialité* a triplé, de même que le nombre de naissances hors mariage (qui a grimpé en dix ans de 8% à 25%).

On note par ailleurs une augmentation parallèle de la *cohabitation sans mariage*, qui a quadruplé, en touchant des populations plus jeunes. La multiplication des ruptures et des divorces débouche de la sorte sur une augmentation des familles monoparentales et des familles recomposées (Roussel 1989). A ces formes s'ajoutent le célibat délibéré, les unions informelles et éphémères, et aussi quelques formes particulières de «familles modernes»: mariages d'homosexuels, descendance relayée par des «mères porteuses» ou programmée par fécondation assistée (naissances à la carte d'œufs congelés, insémination de jumeaux en deux temps, parfois à des années d'intervalle!), et ainsi de suite.

L'institution du mariage en tant qu'engagement à vie paraît sérieusement remise en question, de par ses contraintes d'appartenance et ses transactions financières trop conventionnelles. D'autres priorités apparaissent, telles que la réussite professionnelle et la rentabilité de chaque conjoint, le confort, l'indépendance de l'individu, l'authenticité des sentiments et du choix amoureux, etc. Ces tendances de la «société de consommation», favorisant la réussite individuelle au détriment des liens naturels, des devoirs et des loyautés mutuelles, balaie habituellement les préoccupations d'ordre éthique. Les «nouvelles familles» préfèrent fonder leur

lien sur «un pacte privé, renégociable et résiliable» (Kellerhals 1992), inaugurant en même temps une nouvelle ère caractérisée par ce que l'on pourrait appeler le «syndrome du conjoint jetable». L'indépendance de la femme joue un rôle indiscuté dans cette mutation: les nouvelles méthodes contraceptives lui permettent la maîtrise de sa propre fécondité; quant à son irruption sur le marché du travail, dès le milieu des années soixante, elle lui octroie plus souvent que naguère des postes à responsabilité et, par là, une indépendance et une autorité inédites au sein du couple (Cuénoud 1992; Marques 1991; Roussel 1989).

Autre facteur d'époque, l'accélération du temps contribue aussi à l'éclosion des nouvelles mentalités (Toffler 1991). La notion d'«à vie» est devenue caduque en Occident non seulement dans le rapport aux objets, mais aussi, par un effet de «contagion idéologique», dans les relations humaines. Auparavant, les productions artisanales, investies d'un long travail patient, conféraient aux objets une «âme» nourrie par l'histoire de leur lente fabrication et par leur transmission d'une génération à l'autre. Actuellement, nous sommes devenus familiers de productions à la chaîne, par des machines produisant des objets anonymes et interchangeables, de qualité moindre et conçus comme périsposables. Chacun vit entouré d'objets qui ne durent guère, d'objets sans histoire et sans âme, dont il est naturel de se séparer pour les renouveler. Ces mêmes épithètes de «périsposable» et de «renouvelable» sont devenues une vision familiale du monde, soudainement applicables aux relations de couple (en revanche, plus difficilement applicables aux liens de filiation, les liens du sang semblant avoir la vie plus dure).



Les thérapies de couples: la demande et l'offre

La souffrance conjugale, au sens large, constitue la raison la plus fréquente de la demande de thérapie du couple, et ceci sous toutes ses formes. Consulter un spécialiste du couple et de la famille peut en effet répondre à des besoins extrêmement divers, qui n'ont parfois que de très lointains rapports entre eux. Comme il n'existe pas encore, à notre connaissance, d'études suffisamment documentées à grande échelle pour évaluer de façon fiable la répartition des demandes (Lebow 2000), un indice indirect de types de souffrances peut être trouvé dans l'offre proposée par le «marché» thérapeutique fort hétérogène aujourd'hui.

Le type de prestation classique et très répandu est le conseil conjugal (*marital counselling*). Les conjoints viennent demander de l'aide principalement en raison de leurs difficultés d'entente, et le cadre thérapeutique offert consistera à les aider à exprimer leurs dilemmes, à améliorer leur mode de communication, à trouver des solutions acceptables pour l'avenir de leur relation ou pour divorcer de façon «constructive», en préservant au besoin leur coordination co-parentale. Avec cette forme de conseil global voisinent d'autres interventions plus focalisées: assistance et conseil pour problèmes liés à l'alcoolisme ou aux drogues, pour la dysharmonie sexuelle (dysfonctions érectiles, autres formes d'impuissance, frigidité ou anaphrodisie, etc.), pour les problèmes de violence domestique ou de maltraitance des enfants, pour certaines maladies organiques (cancer, sida, sclérose en plaques, etc.) ou certaines maladies mentales (dépression, schizophrénie, phobies, etc.) qui ont un impact sur la vie du couple. On le voit, la souffrance conjugale est de nature protéiforme et suscite la mise au point de dispositifs de secours ou d'assistance très diversifiés.

Quant aux psychothérapies à proprement parler, autrement dit les stratégies

plus élaborées (souvent de plus longue durée) appliquées par des thérapeutes spécialisés pour amener un changement en profondeur, elles se distinguent les unes des autres par leurs orientations théoriques et méthodologiques. Rappelons à titre indicatif les trois grandes tendances qui dominent le paysage aujourd'hui: l'orientation psychanalytique, l'orientation systémique et l'orientation cognitivo-comportementale, chacune de ces tendances comportant également des sous-catégories ou des variantes².

² Dans le présent travail, la perspective adoptée est de type essentiellement systémique, complétée par quelques données de type psychanalytique et transgénérationnel.

Une perspective intimiste

Quelle que soit l'orientation des psychothérapeutes, il importe à nos yeux de souligner que leur point de vue n'est pas forcément superposable à celui des sociologues, des ethnologues ou des anthropologues qui consacrent des études à la question du mariage. C'est dire que leur perspective théorique et clinique conserve en priorité un caractère forcément intimiste, pour ne pas dire anecdotique, puisqu'il s'agit pour eux avant tout de réflexions élaborées à partir d'histoires cliniques. Histoires de gens, histoires d'amour, de désamour, histoires de séparations, de déchirements douloureux, de recommencements timides ou triomphants. En effet, le thème de l'amour, de l'alliance, du mariage, tel qu'il se profile au gré des consultations thérapeutiques, met en scène avant toute chose un cortège de souffrances, pétries d'aliénations hontées, de solitudes désolées ou hargneuses, étrange parade de ce que l'on pourrait considérer comme un véritable «*single pride à huis clos*», aujourd'hui familier à maints psychothérapeutes d'ici et d'ailleurs.

Aux données numériques, objectives et réputées «fiables» des enquêtes sociologiques, économiques ou politiques – qui prennent trop rarement en compte les paramètres de nature éthique – répond



ici un éclairage plus «latéral», peut-être moins précis, et dont la source se situe dans le contexte de la relation thérapeutique. Nous entendons par celle-ci un contexte très particulier, dans lequel il s'agit moins de «vérifier» quoi que ce soit (sur le plan psychologique ou sociologique), que de répondre à une souffrance (en dépit de certaines tendances contemporaines de la psychiatrie et de la psychologie qui se bornent à une description phénoménologique des pathologies, sans projet thérapeutique réel, par une sorte de vérification nosographique obsessionnelle de la «réalité psychopathologique»).

Cette perspective intimiste facilite l'accès à des données que les membres d'un couple ou d'une famille dévoilent plus volontiers dans le secret d'une conversation thérapeutique qu'à un enquêteur ou un chercheur, même bien intentionné ou «soucieux de ménager l'intimité de l'enquête». Et la mise à jour de certains aspects cachés de l'iceberg familial incite à considérer avec prudence les conclusions hâtives ou les ratiocinations liées à des recherches plus «techniques».

Dans le présent article, notre point de vue se fonde donc essentiellement sur la pratique clinique, soit sur quelques milliers de séances de thérapie de couples et de familles pratiquées au cours des quinze dernières années. Par ailleurs, nous avons tenu compte également des réflexions formulées par les couples sur le mariage, réflexions échangées aussi bien lors de rencontres thérapeutiques que lors de rencontres *extra muros* avec des couples «non cliniques» (dont un certain nombre de psychothérapeutes de couples et de familles), invités à se prononcer sur l'évolution contemporaine du mariage, donc selon un point de vue à la fois psychologique, social et philosophique.

La déception du mariage et la préservation du Moi

La déception suscitée par le mariage reste un des motifs saillants de la demande de thérapie de couple ou de famille. Cette demande est faite tantôt directement, tantôt indirectement, par exemple par le biais d'un syndrome dépressif ou anxieux d'un des conjoints, ou par l'intermédiaire d'enfants symptomatiques (Kung 2000). Pour comprendre cette forme de démarche, aujourd'hui si fréquente, une première appréciation du phénomène devrait logiquement tenir compte, non seulement de l'évolution des mentalités (que nous évoquons un peu plus loin), mais aussi de l'évolution des savoirs. Ceux-ci, en particulier ceux détenus et répandus par les psychiatres et les psychologues, sont peu à peu devenus, par le truchement de la vulgarisation médiatique, des savoirs de société. Ils éclairent et parfois dénoncent nombre de souffrances considérées comme désormais «inacceptables», quitte à instaurer une forme de psychocratie autolégitimante (fidèle aux diktats de la *doxa* psychiatrique contemporaine – surtout institutionnelle).

On «sait» par exemple aujourd'hui que le petit d'homme a besoin d'attachement, d'amour, de soins, d'attention, de sécurité, tant pour sa survie que pour le développement normal de sa personnalité. Dorénavant, un bambin n'est plus réductible à des clichés du type «un tube digestif à nourrir» ou un «imbroglio de couches-culottes» qu'il convient de laisser pleurer pour «qu'il se fasse les poumons», en se contentant de le nettoyer et de l'emmailler à heures fixes. La psychologie de l'*individu*, étonnamment étouffée – pour ne pas dire hypertrophiée – au cours du vingtième siècle, considère l'être humain, dès sa conception, comme un être fragile, voire déjà brisé par sa naissance même³, et qui grandira dans des conditions précaires s'il ne reçoit pas les «nourritures affectives» nécessaires à sa croissance⁴.

³ C'est tout le thème du classique *Le traumatisme de la naissance* d'Otto Rank (1990).

⁴ D'après le titre du très populaire ouvrage de Boris Cyrulnik, *Les nourritures affectives* (1993).



Ces savoirs égrènent, au long des étapes naturelles de la vie, tous les ingrédients dont l'être humain a besoin pour s'épanouir convenablement. Mais qui dit savoirs dit également *critères*, autrement dit des données qui permettent de mieux identifier les souffrances sur le plan clinique, de légitimer de nouvelles attentes, et de motiver les gens à consulter les «experts du Moi». Ces critères, conditions du bien-être et de la qualité de vie, semblent désormais inhérents aux attentes amoureuses de chacun et chacune, phénomène qui fonde une nouvelle mentalité, érigéant le besoin et la revendication d'être aimé, d'être considéré et reconnu, comme inséparable du bonheur attendu de l'alliance conjugale.

Un des corollaires de cette attente est de dénoncer les aspects trop contraignants du mariage. Sa dimension religieuse étant devenue inconsistante, il n'en subsiste que la dimension légale, faite d'obligations ressenties comme «contre-productives» à l'amour réel – qui, lui, reste perçu (si ce n'est mythifié) comme la seule condition authentique de l'épanouissement, du bien-être et de la liberté de l'individu. En découle un partenariat d'un nouveau genre, qui laisse davantage la parole à la femme, désormais citoyenne dotée du droit de vote, propriétaire de sa fécondité, débarrassée des rôles rigides qui lui taillaient naguère une place de «mère-épouse-soumise» dans le paysage social. Dans cette foulée, les femmes viennent souvent en thérapie pour solliciter la fameuse «autorisation de penser à soi».

Parallèlement se multiplient de nouveaux modèles d'alliance, prompts à se substituer au modèle classique du mariage. On sait qu'il est devenu banal de se marier plusieurs fois, de vivre en concubinage, d'être une mère célibataire, de partager une vie de couple homosexuel – même si la formule traditionnelle de la famille reste encore dominante (c'est par exemple le cas en Suisse pour 70% des ménages de 35 à 44 ans⁵).

Préconceptions et expectatives exprimées aux thérapeutes

Par le biais des demandes adressées aux thérapeutes se dévoilent nombre de préconceptions propres aux couples mariés qui viennent en commun, ou aux hommes et aux femmes qui viennent séparément demander de l'aide. Quelques brèves illustrations cliniques peuvent donner une petite idée de ces préconceptions.

Prenons le couple A. Le mari, homme élevé dans le respect des traditions anciennes, la cinquantaine, père de quatre adolescents, se montre insistant dans sa demande d'une thérapie de couple, avec l'espoir franchement déclaré de «sauver» son lien conjugal. Son épouse, lassée par sa tyrannie psychologique et domestique, souhaite une séparation provisoire, «pour prendre de la distance et réfléchir». Le malaise conjugal dure depuis une dizaine d'années. De multiples thérapies ont déjà été tentées, en vain, avant la consultation actuelle. La préconception du mari, solidement ancrée dans ses convictions religieuses et ses traditions familiales d'allure dynastique, est celle d'un mariage solide et «à vie». Son épouse, elle, ne l'entend plus de cette oreille, depuis qu'elle a entrepris de travailler, sa tâche de mère lui laissant plus de temps. Riche de nouvelles expériences sociales et professionnelles, elle a envie de «se découvrir», d'explorer la vie hors du champ de contrôle de son époux, et sa proposition d'une séparation provisoire plonge notre homme dans un tel désarroi qu'il envisage sa propre destruction plutôt que la séparation, même provisoire, du couple comme solution au problème.

A l'inverse, dans le couple B, le mari, quadragénaire et père de deux fillettes, souhaite se séparer de son épouse. La thérapie de couple a pour visée de faire un bilan de «tout ce qui n'a jamais marché» dans sa relation conjugale et d'aider les conjoints à se déterminer à se séparer. Il est vrai que cette crise est catalysée par

⁵ Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 1998.



une liaison extra-conjugale du mari, liaison d'abord tenue secrète, puis avouée à son épouse. Sa nouvelle compagne est plus jeune que son épouse et correspond mieux à ses attentes affectives, sexuelles et sociales. Il a conscience d'avoir trop longtemps assumé le rôle d'un homme responsable «qui s'oubliait» au profit de ses parents, de son épouse, de ses enfants, dans la foulée d'une parentification précoce amorcée dans la prime enfance, au moment où son père avait abandonné sa mère. Il est intéressant de remarquer ici que sa liaison récente est survenue peu après le décès de son père, comme si ce décès l'exonérait désormais de son rôle de fils et de mari responsable, pour recouvrer sa véritable identité et «enfin penser à lui». Son épouse, désolée, effondrée par cet abandon, l'accable de reproches culpabilisants et espère des thérapeutes qu'ils pourront motiver son mari à reconsiderer sa décision de divorcer.

Dans le couple C, le mari, âgé de trente-six ans, gère une petite entreprise commerciale avec son épouse du même âge, tout en élevant avec elle deux enfants de six et huit ans. Depuis quelques années, le climat conjugal et familial s'est détérioré, cumulant conflits d'intérêt, désaccordage affectif et dysharmonie sexuelle. Le mari souhaite préserver le statut de couple marié, mais en se désaliénant d'une relation qu'il trouve par trop symbiotique, et en bénéficiant d'une plus grande liberté sur le plan sexuel – double revendication qu'il exprime ouvertement devant son épouse et les thérapeutes.

D'une façon différente, le mari du couple D, âgé d'une cinquantaine d'années, vient de découvrir en lui une homosexualité tardive, qu'il garde secrète, à l'insu de sa femme et de ses trois enfants, par souci de conserver l'équilibre de sa famille. Lui aussi souhaite donc préserver sa vie conjugale mais en élargissant en quelque sorte la palette de son potentiel affectif et sexuel, en s'accordant une légitimité clandestine. Cette problématique surgit précisément au moment où sa fille adolescente traverse une crise importante marquée par une anorexie sévère qui nécessite même une hospitalisation passagère en milieu psychiatrique.

Ces quatre premiers exemples illustrent assez bien les préconceptions des maris, désormais assez fréquentes au point de paraître «classiques» aux thérapeutes de couples. Elles connaissent aujourd'hui maintes variantes, allant de la logique polygamique, cumulant épouse et maîtresse(s) officielle(s) ou non (couples B et C), à la formule standard de l'épouse-maman sans laquelle l'univers s'écroule (couple A), en passant par nombre d'arrangements plus ou moins originaux, tels que l'homosexualité tardive vécue clandestinement en tentant de sauvegarder la structure sociale du couple ou de la famille (couple D), ou la *midlife crisis* autorisant la redécouverte de «l'enfant intérieur» avant de remplacer son épouse par une autre femme, généralement plus jeune et sexuellement plus attractive (couple B). Les préconceptions plus récentes font valoir la primauté de l'indépendance de l'individu et de sa «désaliénation» globale, donc libre de ses choix amoureux et sexuels (couples C et D), et parfois, à l'inverse, ses revendications de «père égalitaire», quand ce n'est pas de «père poule» réfutant toute asymétrie entre le rôle du père et le rôle de la mère.

Dans le couple E, la jeune épouse, âgée d'une trentaine d'années et mère de deux petits garçons, demande une thérapie de couple en raison d'une crise conjugale qui dure depuis deux années. Cette crise survient au moment où elle bénéficie d'une importante promotion sur le plan professionnel. Elle se plaint des tendances régressives de son mari, qui ne reconnaît pas sa valeur professionnelle autant qu'elle le voudrait, et qui tolère mal ses absences de plus en plus fréquentes (liées aux exigences de sa promotion). Il se montrerait de plus en plus soupçonneux, dépendant et désagréable avec elle au lieu de la soutenir dans son ascension professionnelle comme dans ses tâches parallèles de ménagère et de mère de famille. Elle avoue avoir eu récemment une aventure extra-conjugale et y voit le symptôme de «tout ce qui stagne» avec son époux. Elle exprime les plus hauts doutes quant à la possibilité de «recoller les morceaux» avec son conjoint. Celui-ci attend de la thérapie de couple une amélioration de



la compréhension mutuelle, un renforcement du lien affectif, une meilleure affirmation de lui-même sur le plan social et professionnel (comme s'il espérait évoluer dans le sillage de son épouse pour ne pas la perdre).

Dans le couple F, l'épouse, âgée de 57 ans, mère de deux enfants adultes et trois fois grand-mère, entretient depuis peu et secrètement une relation amoureuse avec une amie homosexuelle qui la comble dans ses besoins affectifs, à l'inverse du mari décrit comme un homme de routine, très dépendant d'elle sur le plan affectif, qui la constraint à vieillir à ses côtés. C'est la première fois qu'elle le trahit et c'est la première fois aussi qu'elle découvre ses propres penchants homosexuels. Elle souhaite parvenir à «se donner enfin le droit d'être un peu heureuse», tout en étant tourmentée par le chagrin qu'elle pourrait occasionner à son conjoint et par le scandale que la révélation de sa relation homosexuelle pourrait provoquer dans le milieu bien pensant qui est le sien. Elle attend des entretiens de couple la possibilité de gagner sa liberté «en douceur». Son mari, finalement informé de la liaison homosexuelle de son épouse, espère que la thérapie de couple aidera celle-ci à «se raisonner», à mettre un terme à cette aventure et à tenter d'innover avec lui leur manière de vivre.

On le voit, une des préconceptions fréquentes des femmes est qu'une séparation conjugale représente le seul moyen d'améliorer leur qualité de vie ou de redonner une chance à un changement significatif dans le couple. Cette séparation devrait évoluer soit vers un divorce (couple E), soit vers des retrouvailles après une séparation d'épreuve (couple A). Celle-ci est destinée à permettre à chacun des conjoints de «se ressourcer hors du couple», de «se confronter à soi», à sa solitude (sorte de «congé sabbatique conjugal» à la mode aujourd'hui). Cette préconception de la séparation provisoire ou définitive comme véritable *rite de passage* est une des plus courantes lors des crises conjugales. Pourtant, beaucoup de souffrances vont résulter de cette séparation, par ses conséquences sur la vie

individuelle et sur le devenir des liens familiaux.

Les préconceptions propres aux femmes revêtent un caractère assez particulier du fait de leur condition contemporaine, qui a considérablement évolué. Si elles affirment leur droit à la parole et aux décisions, les souffrances intimes qu'elles expriment dans la consultation restent des plus tourmentées. Elles se sentent souvent déchirées entre leur rôle de mère et leurs revendications quant à l'amélioration de la qualité relationnelle du couple ou de leur vie sociale et professionnelle (couple E). Le poids de la culpabilité et un manque de repères quant à ce qui est «juste» les incitent à demander une thérapie (couple F). Car ce qui survit au fil des générations reste bel et bien leur rôle de pilier affectif de la famille, garantes de sa cohésion, gardiennes des relations et des valeurs familiales. Mais la notion de qualité relationnelle de couple et d'amour et de qualité de vie individuelle se décline sur d'autres modes que celle de nos grand-mères⁶. Ainsi est-il possible de dénoter le décalage entre une mentalité sociale permissive, facilitant les séparations, et une profonde souffrance personnelle qui cherche à se soulager chez les psychothérapeutes ou par le recours aux psychotropes.

Certains thèmes reviennent fréquemment lors des crises de couple: les femmes manquent de reconnaissance quant à leur valeur et sont en quête de cette reconnaissance par l'homme ou par la société des hommes, ceci souvent sur la toile de fond narrative d'un manque de reconnaissance parentale (notamment paternelle). Elles expriment souvent un sentiment d'échec personnel, dû à l'incapacité d'être aussi disponibles que ce qui semble exigé par le conjoint, par les enfants, par les familles d'origine, ou même par leur métier (mythe contemporain de la *super-women*). Ce faisant, elles ont intériorisé le postulat psychologique et culturel d'une mère prioritairement responsable de la bonne ou de la mauvaise croissance de ses enfants. Par ailleurs, elles redoutent en même temps l'indépendance qu'elles espèrent ou revendiquent, trahissant un clivage subtil entre leur besoin d'attache-

⁶ Boutade provocatrice d'un de nos collègues psychothérapeutes: «Chez vous les femmes, la culpabilité est génétique».



ment et leur besoin d'autonomie. Cette thématique est sous-tendue par le vieux mythe du «Prince Charmant» qui a pour mission d'éveiller la femme, de la révéler à elle-même et, par la seule force de l'amour, de donner sens à sa vie.

Ceci n'empêche pas la femme d'éprouver en même temps une certaine rage contre son propre rêve obsédant. La voilà tiraillée entre une posture victimale et le désir de cheminer vers une attitude plus responsable quant à ses choix et à ses engagements. C'est là le difficile constat d'un choix existentiel, impliquant de renoncer à un pouvoir caché et indirect, mais réel, pour une identité globale plus affirmée et plus visible. A cela s'ajoutent parfois d'autres dilemmes, liés à la question de sa maternité, quand il s'agit par exemple de faire le choix entre le célibat (ou une vie de couple sans enfants) et une carrière de mère mariée, monoparentale ou vivant en concubinage.

Le divorce comme rite de passage

L'ambivalence des hommes et des femmes vis-à-vis de l'institution du mariage trahit également un autre malaise, plus profond, celui de ne plus très bien savoir ce qui est «juste» et d'en être réduit à expérimenter la vie de couple par tâtonnements, par erreurs et essais successifs. Il n'existe pour ainsi dire plus de lois divines ou humaines pour défendre les certitudes de naguère, et cette absence constitue un poids énorme lorsqu'il s'agit de prendre une décision. De la sorte, il s'agit de réinventer l'amour et le couple, dans une perspective éthique satisfaisante pour les deux partenaires et sans repères communs – l'appréciation étant aujourd'hui laissée à l'individu-roi. On sait qu'aujourd'hui le divorce ne représente plus un blasphème ni un scandale; le mot n'est plus murmuré à voix basse et n'a plus les mêmes connotations honteuses. Il n'en présuppose pas moins de la souffrance, même s'il

est envisagé comme une solution. En effet, s'il n'est plus chargé de culpabilité ou de châtiment divin, si les lois ont changé et que, lors d'un divorce, la question n'est plus de savoir qui porte la faute, si la notion de responsabilité partagée, de nouveau partenariat des couples est entrée dans les mœurs, tout cela n'est pas pour autant intégré dans l'intimité du cœur (car au plus intime du cœur, il y a toujours un coupable).

En outre, il arrive de plus en plus souvent dans la population consultante d'utiliser le divorce comme un moyen de régler des comptes, ceux des attentes déçues. Il sert à «mettre sur la table» ce qui ne l'a pas été jusque-là, à faire enfin entendre des requêtes souvent répétées mais auxquelles l'entourage est resté sourd. Il est sous-tendu par un espoir caché, celui de la réparation ou de l'exonération (Boszormenyi-Nagy et al. 1973, 1986; Salem 1990). Il permet d'être enfin entendu, de marquer sa désapprobation par cet acte, d'affirmer sa prise de position quant à la définition de l'amour. En d'autres termes, le divorce semble devenu un rite de passage vers une vie nouvelle⁷.

Toute la question est de savoir quelles sont les conséquences d'une telle évolution, non seulement pour les «conjoint jetables» eux-mêmes, mais pour leurs parents et, surtout, pour leurs enfants. A ce titre, la consultation thérapeutique constitue une véritable coulisse, où s'entendent doutes, récriminations, regrets, vitupérations, suppliques et autres admonestations entre partenaires concernés, parfois en présence de leur progéniture inquiète et navrée.

⁷ Est-ce la raison qui incite certains législateurs à instituer cette formule comme une donnée du futur, en proposant, comme cela semble actuellement le cas au Japon, un mariage dont la liquidation est prédéfinie, autrement dit un mariage nécessairement «périsable» et à contrat renouvelable tous les dix ans?

Conséquences pour l'enfant et la famille

On sait que dès que la filiation répond à l'alliance, la famille commence. Mais quels sont les avatars du lien de filiation lorsque l'alliance est dissoute? Pour un enfant, voir se défaire le couple de ses



parents, se dissoudre l'intimité comme l'organisation officielle et sociale de sa vie de famille, est toujours une épreuve, quels que soient les clichés par lesquels les parents tentent de se justifier («mieux vaut une séparation sereine, pour notre enfant, que de lui faire subir la guerre froide ou brûlante du couple»)⁸. Certes, le divorce est parfois inévitable, peut-être même la seule solution de survie pour une famille. En ce cas, un tel argument prend tout son poids, les conséquences du déchirement familial étant en fin de compte moins lourdes que le maintien d'une fusion destructive. Mais est-ce là la raison la plus fréquente des divorces, à l'époque contemporaine? Ou bien, comme nous l'avons vu plus haut, la raison majoritaire consiste-t-elle en un choix de «qualité de vie», le mariage étant considéré comme une valeur relative, qui passe bien après l'affirmation et l'épanouissement du moi?

Outre les modifications existentielles importantes que cela entraîne inévitablement (lieux, rythmes et habitudes de vie), chaque changement représentera pour l'enfant une nouvelle épreuve d'adaptation: distanciation ou perte d'un des parents, implication forcée dans les parties de ping-pong hargneuses auxquelles se livreront éventuellement ses parents (conflits de pension, de droit de visite, autres règlements de comptes), prises de position imposées par le clivage des loyautés, parentification lourde envers un parent, un grand-parent ou la fratrie, sentiments de trahison inévitable, remords, mélancolie, dépression, anxiété. Fort heureusement, les choses n'ont pas toujours cette gravité, bien des parents étant soucieux de préserver leurs enfants de ce genre de triangulations délétères.

Pourtant, d'autres dilemmes guettent l'enfant plongé dans un contexte de famille décomposée-recomposée. Une crise identitaire, d'abord, touchant à sa propre identité comme à celle des membres de son entourage. Changements de noms (celui de la mère étant le plus exposé), changements de rôles et de statuts, redéfinitions des rapports avec tel parent, tel grand-parent, tel frère ou telle sœur, flou dans la dénomination des liens (comment

appeler le beau-père, la belle-mère, les beaux grands-parents, les nouveaux demi-frères et nouvelles demi-sœurs?). Et comment désigner la nouvelle relation «fraternelle» entre deux enfants issus de chacun des conjoints mais pas de l'autre («frères de *fast food*», faute d'être «frères de lait»)? Une crise de nature éthique ensuite. Comment se «positionner» face au nouveau couple de la mère, du père, quand ce n'est pas des deux? Comment préserver la loyauté envers le parent oublié, disparu ou honni? Et envers les parents de ce parent perdu? Comment se situer dans les fratries métissées et leur atmosphère parfois anxieuse d'inéquité? Enfin, sur le plan affectif, l'épreuve est bien douloureuse aussi, avec son cortège de carences latentes ou avérées, d'insécurité, de sentiment de perte ou d'abandon, de honte et de culpabilité, de jalousie et de rage impuissante, de colères refoulées ou agies, etc. Parfois, les conséquences sont dramatiques et le contexte frustrant de la nouvelle organisation familiale devient le théâtre sinistre d'une maltraitance: rivalités, birmades, humiliations, sévices physiques, abus sexuels. Les derniers chiffres de la plupart des estimations actuelles montrent bel et bien que la violence intrafamiliale détient le triste record de la maltraitance infantile: environ 80% de l'ensemble des maltraitances (CCMT 1999; ODAS 1996)⁹.

Ivan Boszormenyi-Nagy, un des pionniers de la thérapie de famille, déclare «qu'aucune époque n'a vu autant d'enfants grandir sans autorité parentale responsable, que la nôtre. Si cela continue ainsi, c'est-à-dire, si les parents ne veulent pas s'occuper de leurs enfants ou en sont émotionnellement incapables, il est possible qu'un jour notre société soit constituée en majorité de citoyens pleins de ressentiments et à bon droit déloyaux.» (1973: 69)

⁸ Réactualisation et élargissement du concept de *marital schism* et de *marital skew*, proposé depuis quelques décennies par Lidz et Cornelison (1957).

⁹ Sans préciser toutefois si cette montée de la violence intrafamiliale s'observe davantage dans les familles qui maintiennent leur cohésion ou dans les familles recomposées. Des études plus spécifiques devraient pourtant pouvoir répondre à cette question cruciale.



Conclusions

Le mariage est-il devenu une affaire strictement privée qui n'a plus de comptes à rendre ni à la société dans son ensemble, ni aux échelles morales, ni aux codes de l'honneur, encore moins à la religion? Si tel est le cas, quels effets la dilution de l'alliance aura-t-elle sur les liens de filiation et quel sera le devenir de la famille? Le culte de l'individu a-t-il des chances à long terme? Faut-il présager un «retour aux vieilles valeurs», ne serait-ce que pour assurer la survie de l'espèce? Ou une évolution graduelle vers de nouvelles significations de l'alliance, concertées socialement et non réductibles au prisme de l'individu?

En d'autres termes, faut-il se borner à une sobre «constatation des dégâts» ou faut-il espérer que ce siècle, celui des grandes turbulences, puisse devenir le tremplin de défis féconds? Si l'individu-roi paie le prix de son indépendance par l'expérience d'une grande solitude morale, est-il possible d'imaginer une évolution vers un sens renouvelé et approfondi des responsabilités relationnelles, à partir d'une plus grande liberté des hommes et des femmes? La valeur des liens y gagnerait peut-être du fait qu'ils seraient moins réglementés socialement et rehaussés dans leur teneur éthique par un engagement plus responsable et plus libre, fondé sur la confiance et non la contrainte.

D'autres questions se posent, qui n'ont pas encore trouvé de réponses cohérentes. Dans la société de demain, quelle sera la plus petite unité significative, l'individu ou un de ses liens? S'il s'agit d'un lien, aura-t-il trait en priorité à l'alliance ou à la filiation? Par ailleurs, que deviennent à long terme les liens amoureux réputés caducs? Sont-ils complètement dissipés? Sont-ils refoulés dans quelque arrière-cour de la conscience? S'ils subsistent sous une forme ou une autre, de quelle façon interfèrent-ils dans les choix et les conduites au sein d'autres liens? Et quelle est la part d'influence du style de relation amoureuse des parents sur celui des enfants plus tard, à l'âge adulte?

On le voit, le contexte particulier des thérapies de couples a certes l'avantage de contribuer à une meilleure «saisie» des données et des dilemmes éthiques auxquels les conjoints sont confrontés aujourd'hui, dans leur fièvre de légitimation d'un «bonheur» de l'individu. Pourtant, un tel contexte n'apporte pas de réponses satisfaisantes à ces mêmes dilemmes. L'enjeu du couple et de la famille exige un éclairage multidisciplinaire, qui est loin d'être acquis à l'heure actuelle.

En attendant, il paraît justifié, dans une perspective d'avenir, de se poser une double et dernière question. Verrons-nous un jour le retour des *biyiniao*? Ou faut-il s'attendre à l'avènement de l'on ne sait quels canards amoureux, capables de voler seuls, capables de voler à deux?



Références citées

- BOSZORMENYI-NAGY Ivan and Geraldine M.SPARK
1973. *Invisible Loyalties: Reciprocity in Intergenerational Family Therapy*. Hagerstown, Md: Harper and Row.
- BOSZORMENYI-NAGY Ivan and Barbara R. KRASNER
1986. *Between Give and Take: A Clinical Guide to Contextual Therapy*. New York: Brunner & Mazel.
- COMMISSION CONSULTATIVE CANTONALE DE PRÉVENTION DES MAUVAIS TRAITEMENTS (CCMT)
1999. *Concept de prise en charge et de prévention des mauvais traitements envers les enfants et les adolescents*. Rapport de la CCMT. Lausanne: Etat de Vaud.
- CUÉNOUD F.
1992. «Familles monoparentales, des changements profonds». *UNIL* (Lausanne) 71.
- CYRULNIK Boris
1993. *Les nourritures affectives*. Paris: Odile Jacob.
- KELLERHALS Jean
1992. Article paru dans *Construire* 16, avril.
- KUNG W.W.
2000. «The Intertwined Relationship Between Depression and Marital Distress: Elements of Marital Therapy Conductive to Effective Treatment Outcome». *Journal of Marital and Family Therapy* (Claremont CA) 26(1): 51-63.
- LEBOW J.
2000. «What Does the Research Tell Us About Couple and Family Therapies?» *Journal of Clinical Psychology* (Brandon VT) 56(8): 1083-1094.
- LIDZ T. and A. CORNELISON
1957. «The Intrafamilial Environment of the Schizophrenic Patient. II. Marital Schism and Marital Skew». *American Journal of Orthopsychiatry* (Albany NY) 114: 241-248.
- MARQUES G.
1991. «La famille», in: *Les valeurs suisses*. Berne: Peter Lang.
- OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE DÉCENTRALISÉE (ODAS)
1996. «4e rapport». *Le Monde* (Paris) 18.9.1996.
- RANK Otto
1990 (1924). *Le traumatisme de la naissance*. Paris: Payot.
- ROUSSEL L.
1989. «L'avenir de la famille». *La Recherche* (Paris) 20(214): 1248-1253.



Abstract

The end of *pihis*: divorce as a rite of passage

The theme of divorce as a rite of passage is the guiding thread for the reflections and questions raised by two specialists of couples and family therapy. Based on their clinical experience in this area, the authors examine suffering in marriage, the most frequent reason for soliciting therapy, along with the consequent phenomena of divorce and loneliness. Even if separation and divorce are sources of torment, they may nonetheless become the inevitable solution for a better quality of life. As the result of certain social changes, it would seem, the notion of the marriage contract has become too restrictive and is now giving way to private contracts, also loaded with heavy responsibilities for single individuals who search for criteria of justice in the emotional divisions of labor. This evolution coincides with the century of ego-psychology, related to new standards of well-being and new expectations, among which the blossoming of the individual through «true love». A few considerations on the consequences of these social mutations for children and families are discussed at the end of the article.

Auteurs

Gérard Salem, Psychiatre FMH, psychothérapeute, spécialiste en thérapie de famille systémique, enseignant à la Faculté de médecine de Lausanne et au Centre d'étude de la famille, auteur de *L'approche thérapeutique de la famille* (Paris: Masson, 3e éd. 2001).

Francine Ferguson, Psychologue et psychothérapeute FSP.

Adresse: 16, ch. de Lucinge, CH-1006 Lausanne, Tél. 4121/310 48 38, Fax 4121/310 48 39.

E-mail: gsalem-ling@vtx.ch, fferguson@ling.ch

